

PROTCOLE SANITAIRE

Reprise activité Basket-Ball - 08/09/ 2020

Ce protocole respecte les directives du ministère des Sports concernant les sports collectifs et les notes fédérales du 01/07/2020 et 01/09/2020 concernant les conditions de pratique du basket amateur.

Il sera revu en tant que de besoin suivant l'évolution de la situation sanitaire et la réglementation ministérielle et fédérale sur les conditions de pratique et les directives du propriétaire du lieu de pratique.

MANAGER COVID de P.B.P.Q. : Anaïck RODET

REFERENTS COVID de P.B.P.Q.: Philippe LEFEBVRE (U15M), Morgane GIL(U11), Marjorie GAILLARD(U15F)... il faut un référent par équipe. Reste à trouver un référent U9, U13M, U17M et SF.

LIEU de pratique : gymnase rue Saint Clément 56170 QUIBERON

PRATIQUANTS

- Arrivée en tenue si possible (les chaussures de pratique doivent être propres dans un sac).
- Gourde individuelle avec étiquette ou marquage au NOM-Prénom du pratiquant
- Lavage des mains ou gel hydro-alcoolique obligatoire avant le début de la séance
- Pas de serrage des mains ni d'embrassade entre les pratiquants ni avec l'encadrant
- Pas de chasuble : chaque pratiquant viendra avec 2 tee-shirts - 1 sombre bleu marine ou noir et 1 de couleur claire
- Accès aux toilettes autorisé après accord de l'encadrant qui veillera à en limiter l'accès à 1 seule personne simultanément.
- Arrivée par la porte côté parking, départ par la porte côté piscine.
- Dossier d'e-licence à compléter au plus tard pour la 3ème séance d'entraînement. Feuille de renseignement club à compléter dès la 1ère séance

Entraînement à huis clos : l'accès est limité aux seuls pratiquants.

ENCADREMENT

- Port du masque obligatoire avant et après la séance, fortement recommandé pendant la séance.
- Lavage des mains ou gel hydro alcoolique avant chaque début de séance
- Règle de distanciation de 2 m pendant toute la séance si non port du masque.
- Programme d'exercices approprié à la forme physique des participants et permettant de limiter au maximum les contacts en dehors des phases de jeu collectif

- Contrôle de l'accès individuel aux toilettes
- Désinfection des ballons et du matériel entre chaque séance.
- Tenue du planning de présence par séance et signature du respect du protocole de désinfection/nettoyage du matériel
- Licence à jour dès la 1ère séance

Toute personne présentant des symptômes référencés dans le cadre du COVID 19 est susceptible de se voir refuser l'accès à la salle et/ou devra le signaler par mail ou SMS aux encadrants afin d'établir une possible liste de contacts en cas de diagnostic avéré.

En cas de suspicion, l'encadrant pourra être amené à contrôler la température du pratiquant (thermomètre sans contact) et l'isoler du groupe en cas de fièvre ou de symptôme référencé (toux, éternuements, fatigue intense etc..) en attendant qu'un parent puisse l'emmener s'il ne peut repartir par ses propres moyens.

MATCHS

- Praticants : mêmes règles qu'aux entraînements.
- Encadrement : en dehors des périodes de jeu, toutes les personnes présentes autorisées devront porter un masque
- Les officiels de table et délégué de club devront porter un masque pendant toute la durée de leur présence
- Le coach principal est autorisé à enlever son masque pendant les périodes de jeu (distanciation sur le banc)
- Pas de serrage de mains ou autres contacts en dehors de ceux nécessités par l'action de jouer
- Public : port du masque obligatoire avant l'arrivée dans la salle pour les plus de 11 ans, désinfection des mains / présence autorisée de 5 accompagnateurs par équipe dans le public en dehors du coach et de l'assistant coach le cas échéant.

Maximun autorisé : 40 personnes dans les tribunes

- Sens de circulation entrée/sortie du public : entrée côté parking, sortie côté piscine porte de droite.
- Protocole de désinfection/nettoyage du matériel : bancs, ballons, chaises, tables, ordinateur seront désinfectés après chaque match.
- Protocole d'accès aux vestiaires avant et après match : En arrivant, les équipes attendent au fond, à droite du gymnase (côté mur d'escalade) que le référent COVID leur autorise l'accès aux vestiaires. Il en est de même après le match.
- Accès à la buvette : Le public aura accès à la buvette pendant le match. Les joueurs et le coach auront accès à la buvette après le match. On veillera à éviter les regroupements devant la buvette.